

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bourgogne-Franche-Comté
14, rue Violet
25000 Besançon
03 81 47 95 14
bfcbesancon@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    

MAIRIE DE DAMPIERRE-SUR-LINOTTE

5 rue des Maneres
70230 Dampierre-sur-Linotte
03 84 78 30 09
mairie@dampierre-linotte.fr
www.dampierre-sur-linotte.fr

FONDATION



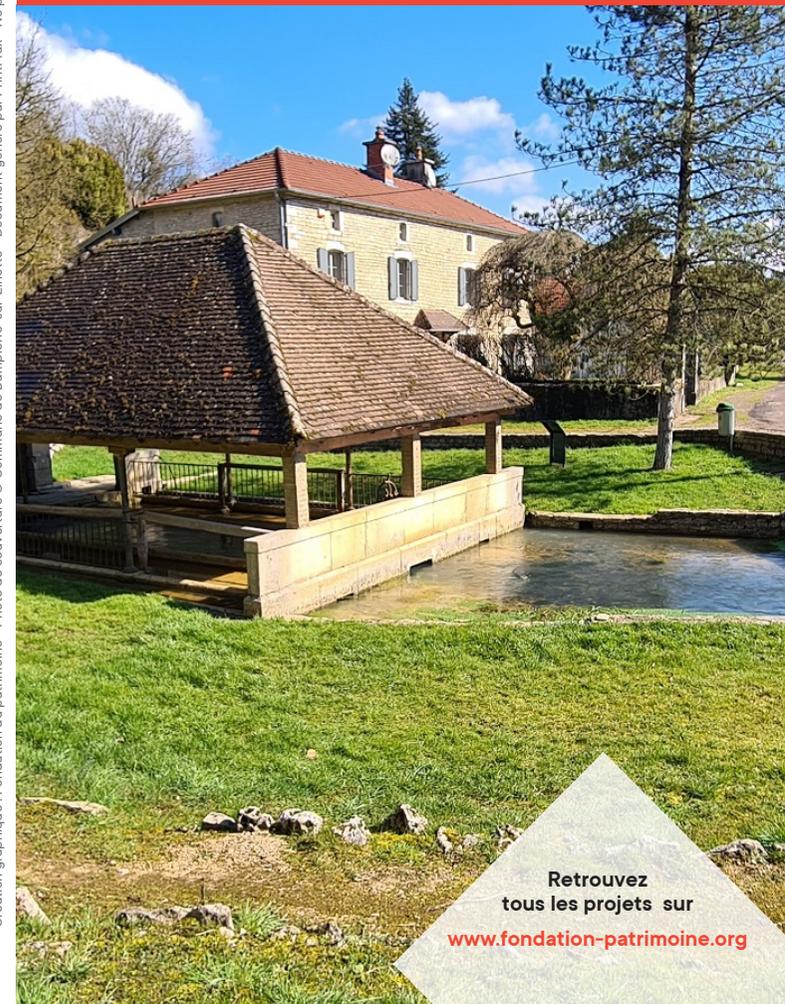
DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration des

fontaine, lavoir
et pont de
Dampierre-sur-Linotte

Haute-Saône



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Contribuons à la restauration de ce patrimoine !

◆ ◆ LE PROJET

L'ensemble du site souffre de divers désordres. Les pierres du toit du collecteur, très fissurées et cassées, présentent un réel danger d'effondrement et doivent être réparées. Certaines poutres de la charpente ainsi que les tuiles sont à changer. Tout le pavage intérieur autour du bassin doit être repris, repositionné, avec le remplacement de plusieurs dalles cassées. Il convient également de réparer les rambardes en fer, de restaurer les étendoirs à linge en bois, éléments conservés, très rares de nos jours, et de remplacer les colonnes en brique par des colonnes en pierre. Le pavage extérieur devant les abreuvoirs, recouvert de terre et végétation, doit être dégagé et remis en état. Le pont en pierre devra également être nettoyé. Tous ces travaux seront confiés à des artisans des environs.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

La source est liée à la légende de saint Maimboeuf. Le 23 janvier de l'an 840, Maimboeuf s'arrête à Dampierre pour prier lorsque des voleurs, le croyant riche, lui tendent une embuscade et le tuent pour le dépouiller. Un grand nombre de miracle se seraient ensuite produits dans le lieu où reposait son corps.

La fontaine Saint-Maimboeuf et le pont sont reconstruits par l'architecte Jean-Baptiste Pambet en 1831. La source est captée dans un édicule avec trois baies en façade et un toit de larges écailles de pierre. Le lavoir est modifié en 1844 par la construction d'un bassin central unique, encadré par deux galeries. Il reçoit une couverture portée par dix colonnes de fonte, dont une partie subsiste.

◆ ◆ LA MOBILISATION

La commune souhaite faire revivre ce lieu emblématique lié à l'histoire du village. Elle espère ainsi donner envie aux habitants, aux touristes et aux pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle d'y faire une halte pour découvrir et apprécier cet agréable endroit. La commune de Dampierre-sur-Linotte lance donc un appel aux dons, sous l'égide de la Fondation du patrimoine, pour rénover cet édifice. Elle permet ainsi à tous les amoureux du patrimoine de s'inscrire dans l'histoire de la restauration de sa fontaine.

Montant des travaux	123 000 € (estimatif)
Objectif de collecte	10 000 €
Début des travaux	Courant 2023

Crédit photos © Commune de Dampierre-sur-Linotte



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration des fontaine, lavoir et pont de Dampierre-sur-Linotte

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/84843

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
fontaine, lavoir et pont de Dampierre-sur-Linotte

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____€

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre